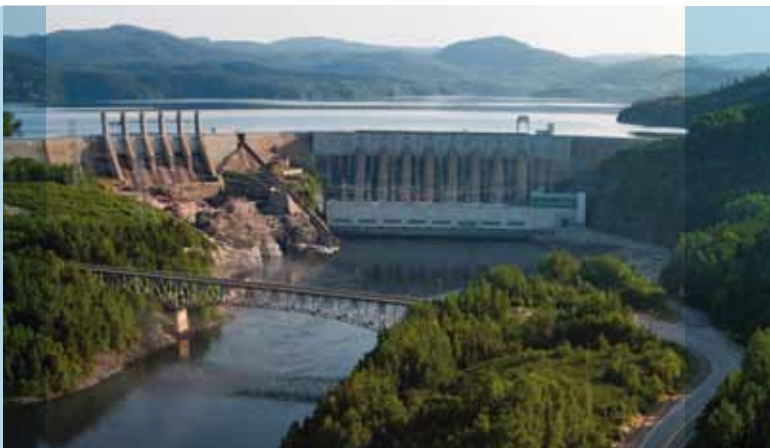


Centrale Jean-Lesage



Historique

En 1960, Jean Lesage devient premier ministre et lance toute une série de réformes marquant le début de l'époque que l'on appelle aujourd'hui la Révolution tranquille. Le pan économique de son programme, qui s'inscrit sous le thème de l'autonomie, prévoit le développement hydroélectrique du Québec. Ce programme orchestre notamment la concession à Hydro-Québec des droits d'exploitation des ressources hydroélectriques non aménagées.

Cette même année, il confie un mandat d'envergure à Hydro-Québec : développer les rivières Manicouagan et aux Outardes, sur la Côte-Nord. L'aménagement du complexe Manic-Outardes est alors entrepris et, en 1961, débutent rapidement les travaux de construction de Manic-2, à quelque 16 kilomètres de Baie-Comeau.

En 1962, Jean Lesage est reporté au pouvoir à la suite d'une élection référendaire sous le thème « Maîtres chez-nous » et portant sur la nationalisation de l'électricité. Fort de cette victoire et de l'appui des Québécois, il entame la deuxième phase de la nationalisation d'Hydro-Québec, soit l'acquisition de gré à gré des réseaux d'électricité municipaux, coopératifs et privés du Québec.

Le début de la mise en service de la centrale Manic-2 a lieu en 1965, alors que Jean Lesage est premier ministre du Québec.

La dénomination de la centrale Manic-2 en l'honneur de Jean Lesage rappelle l'important rôle qu'a joué ce personnage dans le développement du complexe Manic-Outardes. Elle vient s'ajouter à celle de Manic-5, dont le barrage porte le nom de Daniel Johnson, en l'honneur de cet ancien premier ministre décédé sur place, en 1968, la veille de l'inauguration de cet ouvrage. Elle est complétée par celle de la centrale Manic-3, qui portera le nom de René Lévesque. Ainsi, le nom de ces trois prestigieux hommes politiques sera lié à jamais à celui de la Manicouagan.

Caractéristiques

Outre la centrale Jean-Lesage, l'aménagement comprend un barrage, un évacuateur de crues et un poste éleveur de tension.

Centrale Jean-Lesage

Début des travaux: 1961
Mises en service: 1965-1966

Puissance installée: 1 145 MW
Nombre de groupes: 8
Type de turbines: Francis

Barrage Manic-2

Manic-2 est le deuxième plus grand barrage-poids à joints évidés du monde, seul le barrage d'Itaipu, situé à la frontière du Brésil et du Paraguay, étant plus grand. Il contient 1 097 000 m³ de béton, pour un poids total de 2 500 000 tonnes

Type de barrage: Barrage-poids à joints évidés
Hauteur: 94 m
Longueur: 692 m

Réservoir Manic 2

Le réservoir Manic 2 peut contenir 35 000 000 000 m³ d'eau.

Superficie: 124 km²

Évacuateur de crues

L'évacuateur de crues a une capacité maximale de déversement de 5 560 m³ d'eau par seconde, ce qui équivaut à deux fois le débit des chutes Niagara.